

L'A.B.I.

L'autre bulle initiale, n°4, mai 2016

Le film «Le midi viticole, de 14-18 à la guerre du vin» sera projeté le 1er juillet au foyer de Saint-Hilaire à 18h30. Il sera suivi d'un apéritif dinatoire.

Le mot du Maire

La réunion participative du 18 avril a été un moment d'échange libre et je tiens à remercier toutes les personnes qui y ont assisté.

Malgré la baisse drastique des dotations d'État (28 000€ cumulés sur deux ans), et grâce à la gestion saine et rigoureuse, notre budget voté le 19 avril va nous permettre certaines réalisations.

Je remercie Madame la Sous-Préfète ainsi que le Conseil départemental pour les aides apportées.

La réfection du bassin d'eau potable entrainera quelques désagréments (coupures d'eau), nous vous en informerons en temps voulu.

L'école sera dotée de nouveaux ordinateurs et plusieurs aménagements seront réalisés sur les bâtiments du groupe scolaire.

Les vestiaires du stade seront sécurisés et refaits ainsi que l'éclairage.

Je conclus ce petit mot en vous donnant rendez-vous pour les journées Total Festum qui ouvriront la période estivale.

Jean-Louis Carbonnel

Réunion publique du 19 avril 2016

Une cinquantaine de personnes sont présentes.

Le maire JL Carbonnel commence par une présentation synthétique de l'année écoulée, évoque les perspectives pour 2016 tout en signalant un contexte marqué par un resserrement des marges de manœuvre financières. Le budget primitif 2016 sera réaliste et prudent. L'investissement majeur de 2016 sera le réservoir bas service qui est très largement subventionné (10% environ à la charge de la commune) après que la municipalité se soit engagée à s'approvisionner auprès du syndicat des eaux de la Montagne noire.

Le compte administratif de 2015 est ensuite présenté à travers un diaporama ; le budget principal est clôturé avec un excédent satisfaisant mais en baisse de 10 000 euros par rapport à 2014 malgré une augmentation de 2 % de la fiscalité. Cela résulte des baisses des dotations de l'État pour l'essentiel.

Viennent ensuite les questions ou les remarques auxquelles monsieur le maire et des élus ont apporté des réponses, tout en prenant bonne note de ce qui ne peut être réglé immédiatement :

Que faire contre la recrudescence des déjections canines et pour la propreté du village (les mégots jetés au sol ?)

Demande d'un panneau à l'entrée du lotissement des Ormes du fait de la vitesse excessive des véhicules.

Quid de l'entretien des logements dans ce même lotissement ?

Le toboggan de l'aire de jeux de l'école sera-t-il remplacé ?

(suite page 2)

Carnaval es arribat.

Le 23 avril dernier, les carnavaliers saint-hilairois nous ont convié à une journée de liesse. Une première sortie en matinée a amené une joyeuse bande de mexicains porter un peu de chaleur et d'animation à nos aînés de l'EPHAD qui se sont prêtés de bonne grâce à quelques valses.

L'après-midi a eu lieu la traditionnelle cérémonie de l'adoubement des « can-hÔts ». Cette année la bande s'agrandit puisque cinq nouveaux venus, sous la bienveillance de leur parrains et marraines, ont rejoint les rangs de la joyeuse équipe. La journée s'est poursuivie au travers des rues du village, sous une pluie de confettis multicolores et au son de la musique de la Band'Annonce. Après le repas, les carnavaliers ont entamé leur dernier tour de piste. Cette année le ciel s'étant montré clément, sa majesté Carnaval a pu être jugée et, comme le veut la tradition, brûlé. D'ores et déjà, l'Amicale du carnaval prépare, dans le plus grand secret, la sortie de l'année prochaine.

L'ensemble des membres de l'amicale tient à remercier la municipalité de Saint-Hilaire ainsi que son personnel administratif et technique, la boulangerie Canet, l'épicerie de l'Abbaye, les couturières et toutes les personnes qui se sont impliquées dans la réussite de cette agréable journée.

Exposition issue des Archives départementales en juin à l'abbaye: «500 ans d'effervescence» à l'occasion de la venue des crémants de France, les 8 et 9 juin, avec le document original de 1544 attestant de l'existence de la blanquette de Limoux.

Le site de la mairie sera opérationnel à la fin du mois de mai :

www.saint-hilaire-aude.fr/

ABORDS de l'abbaye: La mise en valeur de la zone nord et de l'ancien enclos fortifié

Ce projet est la priorité de la municipalité. Aussi, la commune envisage favorablement la proposition de Mme Roques, l'architecte du CD, de recruter un programmiste qui permettra à la commune de mieux définir ses besoins et son projet. Fin 2016, lorsque la signature architecturale et paysagère aura été définie pour le réseau des sites, la commune pourra bénéficier de l'AMO prévue dans le marché départemental pour rédiger ses cahiers des charges de consultation de maîtrise d'œuvre (cohérence avec la signature). Le Département devra être sollicité pour un co-financement du montant de l'étude à 50%.

(suite de la page 1)

Regret que le fleurissement du pont et de l'avenue de Carcassonne soit abandonné car cela embellissait le village.

A quand la fin des travaux sur la dernière partie du chemin de Coumegreille ?

Une demande est faite de création d'une commission réunissant des élus et des habitants pour réfléchir à des alternatives à l'usage des pesticides (plus employés à ce jour) et herbicides dans le village. (le broyage mécanique est déjà largement utilisé).

Les berges de la rivière devraient être mieux entretenues.

L'aire de camping-cars ?

Jean-Louis Carbonnel évoque enfin le travail de concertation et de réflexion engagé avec monsieur Cassagnaud, l'architecte des bâtiments de France et les services du Conseil départemental et du CAUE au sujet de l'aménagement des abords de l'abbaye ; une fois le projet conçu dans sa globalité on pourra aller vers un permis de démolir qui permettra de sécuriser cet espace, destiné à une place publique mais pas seulement.

Journée du souvenir du 5 juin 2016

Les communes de Greffeil, Ladern, Saint-Hilaire et Villebazy organisent une journée d'hommage aux résistants de ces villages; la cérémonie aura lieu cette année à St-Hilaire.

Total festum à Saint-Hilaire et à Ladern

Samedi 25 juin à Saint-Hilaire

11 heures : ouverture par les officiels à l'abbaye puis apéritif de bienvenue, à 12h30 : repas moules-frites (piste de danse) avec le conteur Gustou., à 15h concours de pétanque; à 18h Lyre municipale de Limoux et apéritif et à 20 h repas occitan (12€) suivi d'un concert de Christian Almerge.

Total Festum se poursuit le dimanche 26 juin à Ladern avec conférence (CIR-DOC) dès 9h, animation par Les Bodegaires et un repas à la Païchero. Il fera beau !

Plusieurs expositions seront présentées dans les deux villages.

L'école et les TAP

Les T.A.P sont fréquentés par une quarantaine d'enfants les mardi, jeudi et vendredi, ce qui représente environ la moitié de l'effectif de l'école. Le groupe des plus grands (+ de 8 ans), avec un effectif moyen de 18 enfants, est le plus important.

Le comité de pilotage se réunira très prochainement. Il établira un bilan de l'année scolaire écoulée et définira les axes pour la rentrée de septembre 2016.

Les enfants des ateliers théâtre et danse vous attendent pour le spectacle de fin d'année le 2 juillet au Théâtre dans les Vignes à Cornèze.

L'ensemble des ordinateurs portables de l'école sera renouvelé.

Budget principal primitif 2016

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement			
Charges à caractère général	274 700	Produits services ..	25 000
Charges de personnel	305 000	Impôts et taxes	366 021
Autres	124 107	Dot. et participations	311 720
Charges financières	27 500	Autres, pr.except.els	34 000
Total dépenses réelles	748 291	Total recettes réelles	736 741
Virement section investissement	119 280	Résultat reporté +transfert	130 831
Total	867 572	Total	867 572
Investissement			
Total dépenses d'équipement	112 280	Total recettes d'équipement	41 500
Total dépenses financières	85 000	Total recettes financières	182 538
Total dépenses réelles	197 280	Total recettes réelles	224 039

L'investissement majeur de l'année sera la restauration du réservoir d'eau bas service pour 201 660 euros subventionné à près de 90%; la réfection des rues reste conditionnée à l'attribution de subventions non finalisées à ce jour et fera l'objet d'une délibération modificative.

Voitures électriques

Un accord a été donné à l'unanimité par le conseil municipal pour la pose d'une borne de rechargement de voitures électriques sur le parking devant la mairie. Il s'agira d'une borne dite «accélérée».

Cimetière

Règles et tarifs des concessions au cimetière :
Tombe de 1m sur 2 m, pour 50 ans : 200 euros, Perpétuité : 300 euros.
Caveaux 2,40 sur 2,50 : 900 euros.